

Ecrit par le 3 juillet 2026

Carpentras conserve son label 'Ville internet 2022'



La ville de Carpentras se distingue cette année encore au sein du palmarès du 23e label national ['Territoires, villes et villages internet'](#).

Ce label est une marque territoriale matérialisée par un panneau de @ à @@@@ à afficher en entrée de ville et dans les supports de communication. Une auto-évaluation du projet numérique local confirmée par un jury d'universitaires et revendiquée par plus de 2100 villes françaises.

La Ville maintient ainsi ses '4@' sur 5, qui témoignent du développement de l'internet citoyen et du dynamisme de la politique numérique sur son territoire. Par ailleurs, la Ville à également reçu la mention spéciale « Démocratie locale ». « Cette reconnaissance nationale qui ne concerne que 5 communes en France, vient ainsi récompenser les outils mis en place dans le cadre du 'Big bang' de la démocratie locale à Carpentras », précise la municipalité.

Qu'est-ce que le 'Big bang' ? Tout simplement l'occasion pour les carpentrassiens de participer activement à la vie citoyenne de la Ville. Ce dispositif permet non seulement de donner la parole aux

Ecrit par le 3 juillet 2026

habitants, mais leur offre surtout la possibilité de s'appropriier les projets de la Ville. [Le Big bang](#) est un programme qui repose sur quatre outils participatifs permettant à chacun d'agir pour co-construire l'avenir de Carpentras.

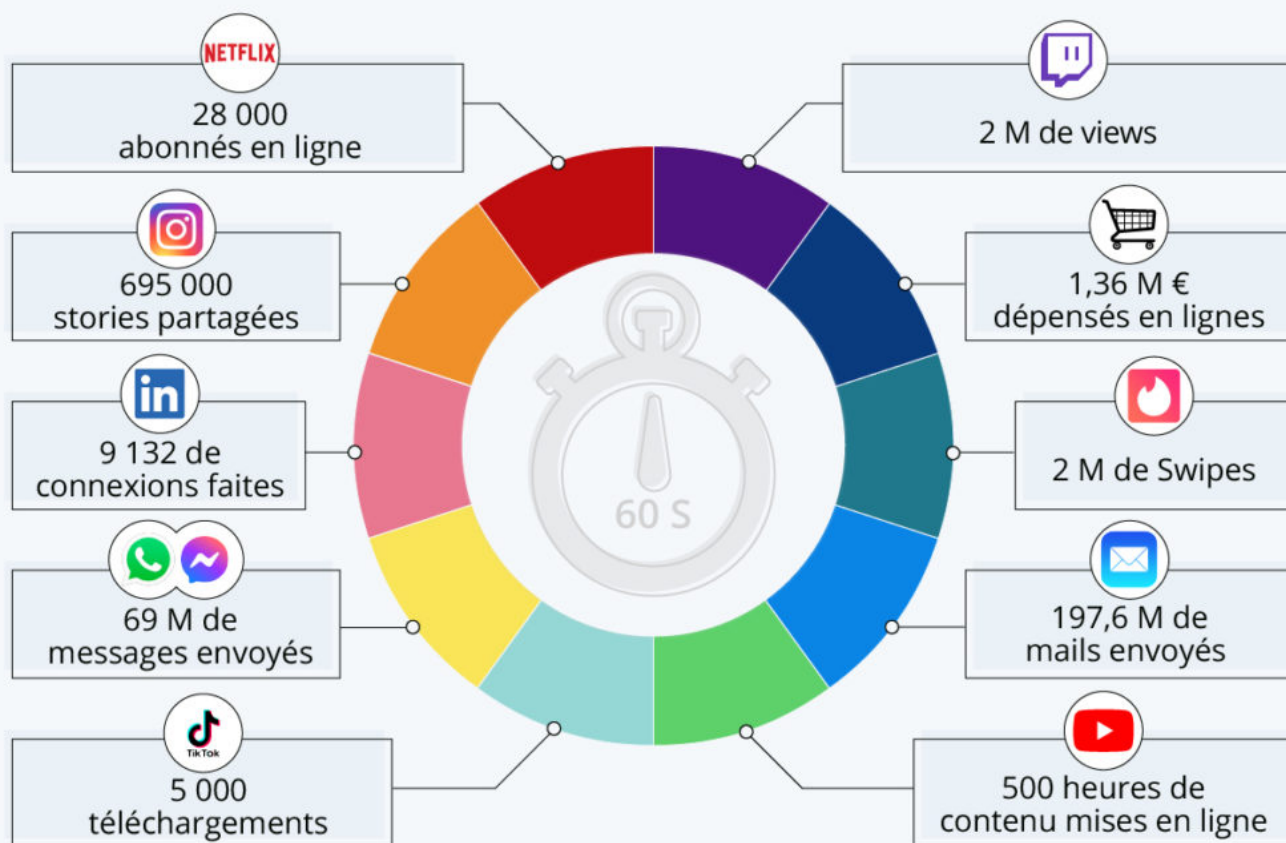
L.M.

Une minute sur Internet en 2021

Ecrit par le 3 juillet 2026

Une minute sur Internet en 2021

Estimation de l'activité et des données générées sur Internet en l'espace d'une minute



Source : Lori Lewis via AllAccess



statista

60 secondes sur [Internet](#), ce n'est pas bien long et pourtant... Pendant ce court laps de temps, une quantité gigantesque de données se crée et s'échange sur la toile. Les chiffres publiés par le site [AllAccess](#), se basant sur les recherches de Lori Lewis, en constituent une bonne illustration.

En 2021, il est par exemple estimé qu'une seule petite minute suffise pour que 500 heures de contenus

Ecrit par le 3 juillet 2026

soient mises en ligne sur [YouTube](#), 69 millions de messages soient envoyés sur [Whatsapp](#) et Facebook Messenger et plus d'un 1,3 million d'euros soient dépensés en ligne. Ces chiffres donnent le tournis et ne s'arrêtent pas là, comme le révèle notre infographie, qui offre un aperçu de l'activité sur une sélection de plateformes et d'applications phares, tels que Twitch, [Netflix](#) ou encore Instagram.

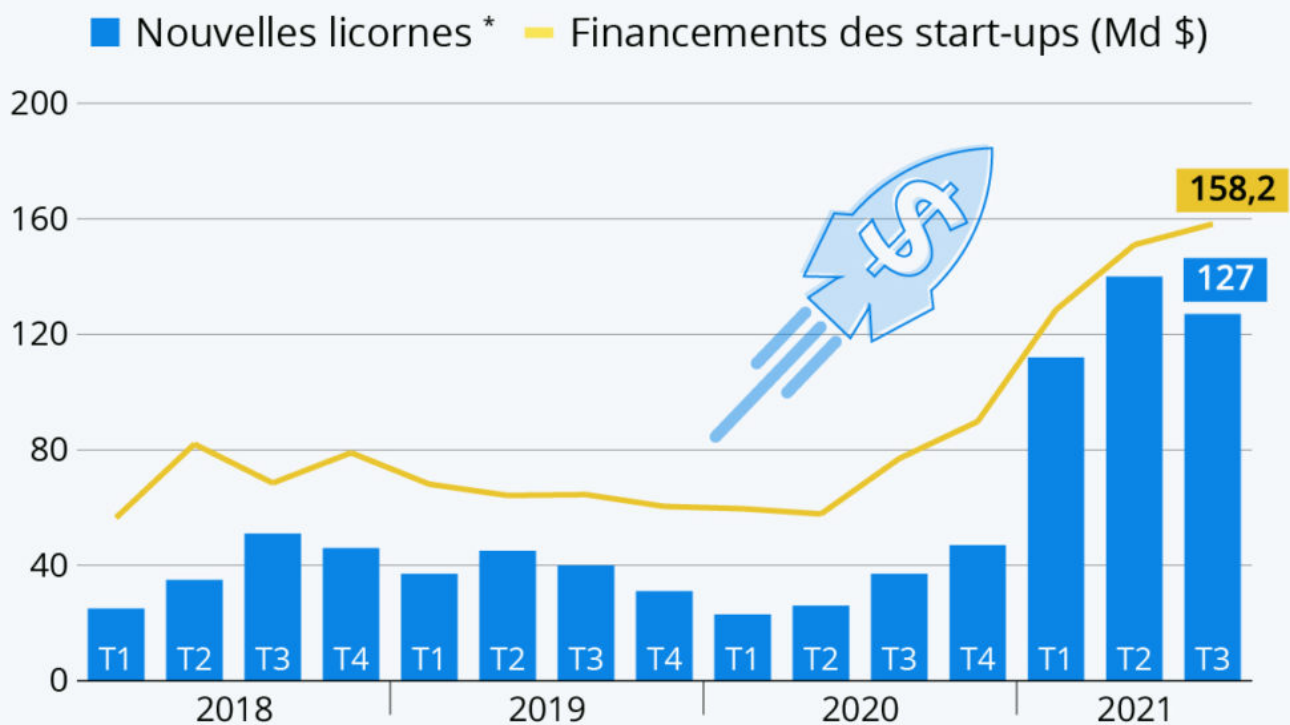
De Claire Jenik pour [Statista](#)

Le grand décollage des start-ups en 2021

Ecrit par le 3 juillet 2026

Le grand décollage des start-ups

Évolution des financements en capital-risque et du nombre de nouvelles licornes par trimestre dans le monde



* Licornes : jeunes entreprises non cotées en bourse valorisées à un milliard de dollars et plus.

Source : CB Insights



statista

Avec l'entrée de Lydia dans le club des sociétés non cotées en bourse valorisées à plus de 1 milliard de dollars, la French Tech compte désormais 13 licornes supplémentaires cette année, ce qui [porte le total à 22](#). Comme le met en évidence notre graphique basé sur les [données](#) de CB Insights, 2021 représente une année record pour les start-ups du monde entier.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Le financement mondial en capital-risque des [entreprises innovantes](#) a littéralement explosé ces douze derniers mois, passant de 77 milliards de dollars au troisième trimestre 2020, à 158 milliards lors de la même période en 2021, soit une hausse de 105 %. Dans le même temps, le nombre de licornes qui émergent chaque trimestre a plus que triplé.

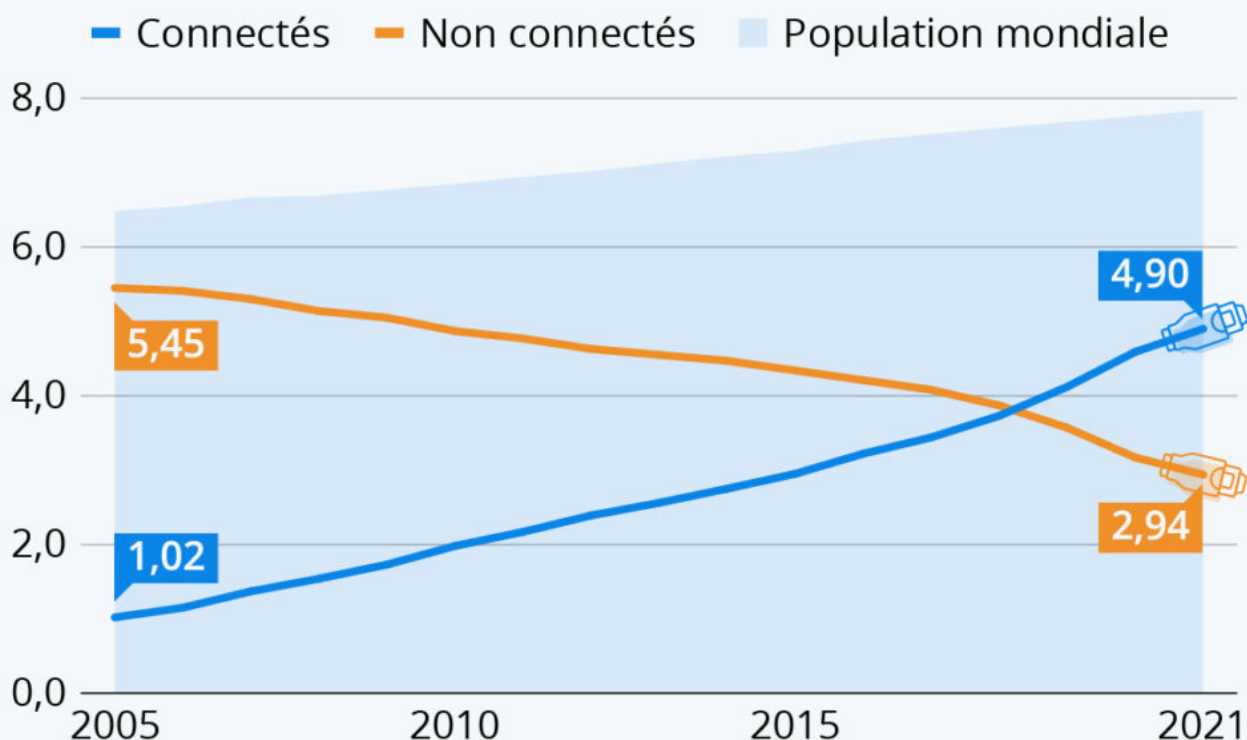
De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Combien y a-t-il d'internautes dans le monde ?

Écrit par le 3 juillet 2026

Plus du tiers de l'humanité n'a pas accès à Internet

Estimation du nombre de personnes ayant accès ou pas à Internet dans le monde (en milliards)



Source : Union internationale des télécommunications



statista

De [nouvelles données](#) récemment publiées par l'Union internationale des télécommunications (UIT) révèlent que près de 3 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à [Internet](#) dans le monde et restent donc coupées de ce qui représente aujourd'hui un canal majeur d'information et de communication.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Selon les dernières estimations de l'UIT, 4,9 milliards de personnes sont désormais connectées à Internet, contre 4,1 milliards en 2019. Cette augmentation particulièrement forte du nombre d'internautes est attribuée, du moins en partie, au « boost de la connectivité lié au Covid ». Selon l'organisation, « les confinements généralisés et les fermetures d'écoles, combinés au besoin d'accéder aux actualités, aux services gouvernementaux, au commerce électronique et aux services bancaires en ligne » ont entraîné cette flambée de l'utilisation d'Internet.

« Si près des deux tiers de la population mondiale est désormais en ligne, il reste encore beaucoup à faire pour que tout le monde soit connecté à Internet », a déclaré dans un communiqué Houlin Zhao, secrétaire général de l'UIT. Le manque d'accès à Internet est le plus répandu dans les pays en développement, où vit 96 % de la population non connectée dans le monde. La fracture numérique persiste également entre les zones rurales et urbaines, les citadins étant deux fois plus susceptibles d'être connectés que les personnes vivant dans les zones rurales (76 % contre 39 %).

Si l'accès à Internet semble désormais une évidence dans les régions développées, il est important de noter qu'il est loin d'être un acquis dans de nombreuses autres parties du globe. En fait, comme le montre notre graphique, les utilisateurs d'Internet étaient encore minoritaires dans le monde aussi récemment qu'en 2018. À l'époque, 3,7 milliards de personnes naviguaient sur la toile, tandis que 3,9 milliards n'y avaient pas accès.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Combien d'heures de travail pour payer sa facture Internet ?

Ecrit par le 3 juillet 2026

Combien d'heures de travail pour payer Internet ?

Durée mensuelle de travail nécessaire pour couvrir les frais de l'abonnement à Internet fixe haut débit le moins cher *



* Basée sur le salaire net moyen, données de 2021.

Sélection de pays sur un total de 110 étudiés.

Source : Surfshark - Digital Quality of Life Index 2021



statista

Ecrit par le 3 juillet 2026

Selon l'étude « [Digital Quality of Life Index](#) » publiée chaque année par Surfshark, la France fait partie des dix pays qui offrent la meilleure [qualité de vie numérique](#) à leurs citoyens. Réalisée dans une centaine de pays, cette analyse se base sur plusieurs critères comme les [performances du réseau Internet](#), la [cybersécurité](#), le développement des infrastructures et des services en ligne, mais aussi l'accessibilité pour la population en matière de prix.

Comme le révèle notre graphique, le coût d'un abonnement à [Internet](#) fixe haut débit peut peser très lourd dans les finances personnelles, notamment en Afrique. Au Mali, si l'on se base sur le salaire net moyen, il faut presque une semaine complète de travail (plus de 33 heures) pour pouvoir s'offrir l'abonnement le plus abordable. Et qui dit cher ne veut pas forcément dire de bonne qualité, les infrastructures numériques du pays obtenant l'un des scores les plus faibles de l'étude. L'accès à Internet fixe est également relativement coûteux dans certains pays d'Asie du Sud et d'Amérique latine. Il faut par exemple plus de 10 heures de travail (au salaire moyen) pour se payer l'abonnement le moins cher en Indonésie et en Colombie.

À l'opposé de l'échelle, c'est en Israël que l'accessibilité financière est la meilleure : seules 20 minutes de travail sont en moyenne nécessaires pour couvrir les frais d'Internet. La Chine et la Japon font également partie des bons élèves en la matière. En Europe, on observe de grandes disparités entre les pays : s'abonner à Internet haut débit revient à plus de 2h de labeur en Espagne et en Belgique, alors que ce chiffre descend à une heure en [France](#), et même autour d'une demi-heure en Finlande et en Lituanie. L'Hexagone se classe habituellement parmi les bons élèves en matière d'accès à Internet sur le plan financier, les Français figurant également parmi les mieux lotis concernant les [coûts de l'Internet mobile](#).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Les propositions des Notaires de France pour accompagner et sécuriser la révolution digitale

Ecrit par le 3 juillet 2026



A l'occasion de leur 117e Congrès 'Le numérique, l'Homme et le droit' qui se tiendra à Nice du 23 au 25 septembre prochains, les Notaires de France présentent des propositions afin d'accompagner et sécuriser la révolution digitale pour les individus, le patrimoine et le contrat. Il s'agit également de lutter contre l'exclusion numérique.

Si la transformation numérique nous rend plus agiles, plus rapides et peut-être plus efficaces, la question de son impact sur la règle de droit se pose dans un monde qui évolue souvent plus rapidement que la législation. Il est nécessaire d'analyser les conséquences de cette digitalisation à grande vitesse, du 'Big data' qui transforme les données personnelles en marchandises et des échanges de plus en plus dématérialisés afin de mieux accompagner et sécuriser la personne, le patrimoine et le contrat.

En outre, des catégories de population, qui n'ont pas d'accès à internet ou n'en maîtrisent pas l'usage, se retrouvent marginalisées dans un monde où le digital s'est imposé pour toutes les tâches administratives et la vie quotidienne. Aboutissement de deux années de travail et élaborées par Me Olivier Herrnberger et son équipe, les propositions du 117^e Congrès remettent le citoyen au cœur de cette société numérique. Elles sont axées sur la pratique juridique dans l'univers dématérialisé et s'inscrivent dans une vision prospective des besoins de notre société et de la meilleure manière d'y faire face. Elles seront débattues et soumises au vote des Notaires de France lors de leur 117e Congrès à Nice du 23 au 25 septembre, puis remises aux pouvoirs publics.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Les principales propositions

Commission 1 : protéger la personne et le citoyen dans le monde numérique

Faire de l'accès à internet un droit fondamental autonome afin de garantir à toute personne un accès à internet

L'Etat promeut une société numérique ouverte, fiable et protectrice des droits des citoyens et garantit à tous l'accès aux opportunités liées au numérique. Mais peut-on donc encore être un citoyen comme les autres si l'on ne dispose pas d'une connexion à internet, alors que la majorité des formalités et des démarches administratives ne peuvent s'effectuer qu'en ligne ?

Qualifier d'indispensables et rendre insaisissables les outils permettant une connexion à internet

A l'heure où les outils permettant une connexion à internet sont désormais indispensables à l'existence sociale de l'individu, le Congrès souhaite :

- rendre insaisissables les biens nécessaires à la vie sociale dématérialisée du débiteur saisi et de sa famille tels qu'ordinateur, tablette, ou smartphone, et ce, au même titre que les biens nécessaires à la vie et au travail.

Accompagner les personnes protégées dans le monde numérique

Les dangers de l'usage du numérique sont importants quand l'utilisateur ne dispose pas de toutes ses capacités cognitives ou s'il se trouve en situation de vulnérabilité. Le 117e congrès propose :

- de permettre l'accès au numérique par les personnes faisant l'objet d'une protection juridique à la personne ;
- de permettre à tout majeur protégé de continuer à avoir une activité numérique en limitant la possibilité au conseil de famille et au juge de restreindre pour de justes motifs cet accès ;
- d'aligner le droit à l'effacement des données des majeurs protégés sur les règles protégeant les mineurs ;
- d'aménager l'accès aux services administratifs en ligne des majeurs protégés en prévoyant un multi accès pour le représentant légal.

'Mort numérique' : clarifier et améliorer le contrôle du devenir des données numériques après la mort biologique

Le 117e Congrès souhaite clarifier la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016 qui a organisé le sort des données personnelles en cas de décès. Il propose de :

- préciser la qualité des héritiers qui peuvent accéder aux données personnelles du défunt, faire procéder à la clôture des comptes utilisateurs du défunt, s'opposer à la poursuite des traitements de données à caractère personnel la concernant où faire procéder à leur mise à jour ;
- et de s'abstenir de créer de nouveaux intermédiaires ou registres.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Délivrer une identité numérique au titulaire de la Carte Nationale d'Identité électronique (CNIe) afin d'en optimiser l'usage

Afin de sécuriser le quotidien des usagers des services numériques en ligne et de leur permettre de s'identifier à distance pour la signature de documents, sans avoir à transmettre d'informations et de documents personnels à des opérateurs tiers, le 117e Congrès des souhaite :

- • étendre la portée de la CNIe à l'identité numérique en donnant techniquement la possibilité de l'enrichir des certificats d'identité électronique de niveau élevé et en, la qualifiant juridiquement de schéma d'identification selon les critères du règlement eIDAS (Electronic Identification And trust Services) sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques ;
- • ajouter à la CNIe des certificats de signature, dont un certificat de signature qualifiée ;

Commission 2 : valoriser et transmettre le patrimoine

Il existe actuellement trois formes de testaments (olographe rédigé par le testateur lui-même, authentique rédigé par un notaire ou mystique remis cacheté au notaire). Les règles de réception qui entourent l'établissement du testament authentique sont d'une inflexibilité qui en décourage parfois l'usage au profit du testament olographe souvent mal rédigé et qui est source de nombreux conflits et procès. Il est proposé de :

- • simplifier le testament authentique devant un officier public en supprimant l'obligation de recourir à un second notaire et à deux témoins ;
- • permettre à tout individu, d'établir son testament par tout moyen d'expression, y compris numérique, en cas de circonstances exceptionnelles l'empêchant de communiquer ses dernières volontés dans les formes ordinaires légalement reconnues jusqu'ici.

Commission 3 : moderniser et encadrer le contrat

Sécuriser la pratique de la signature électronique d'un contrat

Si la crise sanitaire a démultiplié l'utilisation des outils de signature électronique, il reste cependant difficile de vérifier son authenticité. Afin d'apprécier le niveau de fiabilité et de sécurité de la signature électronique transmise, le 117e Congrès souhaite :

- obliger les prestataires à joindre un fichier précisant le type de signature électronique utilisé.

Introduire la notion de 'smart contract' dans le Code civil

L'utilisation des 'smart contracts', s'est généralisée mais ne figure toujours pas dans le Code civil. Le Congrès propose :

- • d'introduire ce type de contrat dans le Code civil afin de les qualifier juridiquement ;
- • de les soumettre à un régime juridique qui sécurisera les parties en leur donnant une visibilité sur la règle applicable et donnera au juge le moyen d'effectuer plus aisément les contrôles.

Écrit par le 3 juillet 2026

Étendre le champ d'application de l'Acte Authentique par Comparution à Distance à tous les Actes Authentiques

L'État a initié un projet global de service public à distance. Les notaires, chargés du service public de l'authentification, s'inscrivent dans cette démarche. Ils ont à ce jour la possibilité de recevoir des procurations notariées à distance sans la présence physique du client et sans même la présence d'un autre notaire auprès de celui-ci qui serait chargé de le conseiller. L'Acte Authentique par Comparution à Distance est aujourd'hui limité aux seules procurations.

Il est proposé d'élargir ce principe à tous les actes, lorsque le notaire, en sa qualité d'officier public, a pu diligenter tous les contrôles visant à garantir l'identité des personnes et leur consentement réel, libre et éclairé.

Adapter le Code civil à la révolution numérique en intégrant la notion de distanciel

L'équivalence entre l'acte authentique en format papier et le support numérique, déjà traduite en matière d'écrit et de signatures, mérite d'être consacrée dans le Code civil à l'instar de celle relative au support électronique en matière de réception d'actes authentiques.

La French tech Grande Provence organise le 'Hackaton no-code'

Ecrit par le 3 juillet 2026



Le hackaton no-code ? Un événement 100% digital organisé par la [French tech Grande Provence](https://lafrenchtech-grandprovence.fr). Les 22 et 23 septembre prochains, plus de 60 participants réunis en équipe de 4 personnes vont imaginer des solutions innovantes pour l'économie circulaire et la logistique. Objectif ? Tirer parti des possibilités offertes par le numérique, l'exploitation de la donnée et les outils no-code.

Vous avez dit hackaton ?

Un hackaton est un événement au cours duquel des spécialistes se réunissent durant plusieurs jours autour d'un projet collaboratif de programmation informatique ou de création numérique. L'explosion du e-commerce et de l'immédiateté, l'évolution des modes de vie, la crise sanitaire placent la logistique face à de nouveaux défis. Quelles innovations créer pour concilier cela face aux enjeux environnementaux que nous connaissons ? La logistique au travers de l'économie circulaire a un rôle important à jouer pour répondre à ces défis.

« Parce qu'ensembles nous serons toujours plus forts, plus inventifs, la French Tech Grande Provence a imaginé réunir experts, citoyens, entreprises, étudiants, collectivités durant 48 heures. Quoi de mieux qu'un hackathon pour réfléchir, créer, fabriquer les solutions de demain ? Quoi de mieux que les outils no-code pour développer très rapidement des solutions innovantes ? Rien, à part un hackathon no-code ! ça tombe bien c'est ce que l'on a prévu », se réjouit la French tech.

Qui peut y participer ?

En parallèle du hackathon, le grand public pourra profiter de nombreux événements tout au long des

Ecrit par le 3 juillet 2026

48h. Au programme des tables rondes sur le No-code, du live de personnes en train de No-coder, des mini formations, des interviews, des sessions de pitch, du networking... Libérer et faciliter l'innovation sans la contrainte de savoir coder, tel est l'enjeu de ce no-code hackathon. Le moyen idéal de tester rapidement des idées tout en limitant fortement les coûts et les risques. Qui peut y participer ? Tout le monde. Pour ceux qui ne connaissent pas ou n'ont jamais utilisé d'outils no-code, une super formation initiation vous sera offerte. Il vous sera demandé de la faire avant l'événement.

Le programme complet est à découvrir en [cliquant ici](#).

Transition écologique : les ateliers de la Cove et France active Paca



Écrit par le 3 juillet 2026

[La Cove](#) et [France active Paca](#) mettent en place des ateliers et permanences gratuits pour accompagner les entreprises dans la prise en compte de la transition écologique au sein de leur structure, de septembre à novembre 2021.

Le premier atelier aura lieu le jeudi 9 septembre de 17h à 19h dans les locaux de 'Mon Premier Bureau' à Carpentras. Le thème ? la sensibilisation à la transition écologique. Les inscriptions se font via le formulaire en ligne sur : <https://bit.ly/3iXErjp>.

Le calendrier complet des ateliers est disponible en suivant ce lien : <https://bit.ly/37WQ5om>. Pour toute demande d'information, contacter le service du Développement Économique de la Cove au 04 90 67 69 24 ; contact@laprovencecreative.fr.

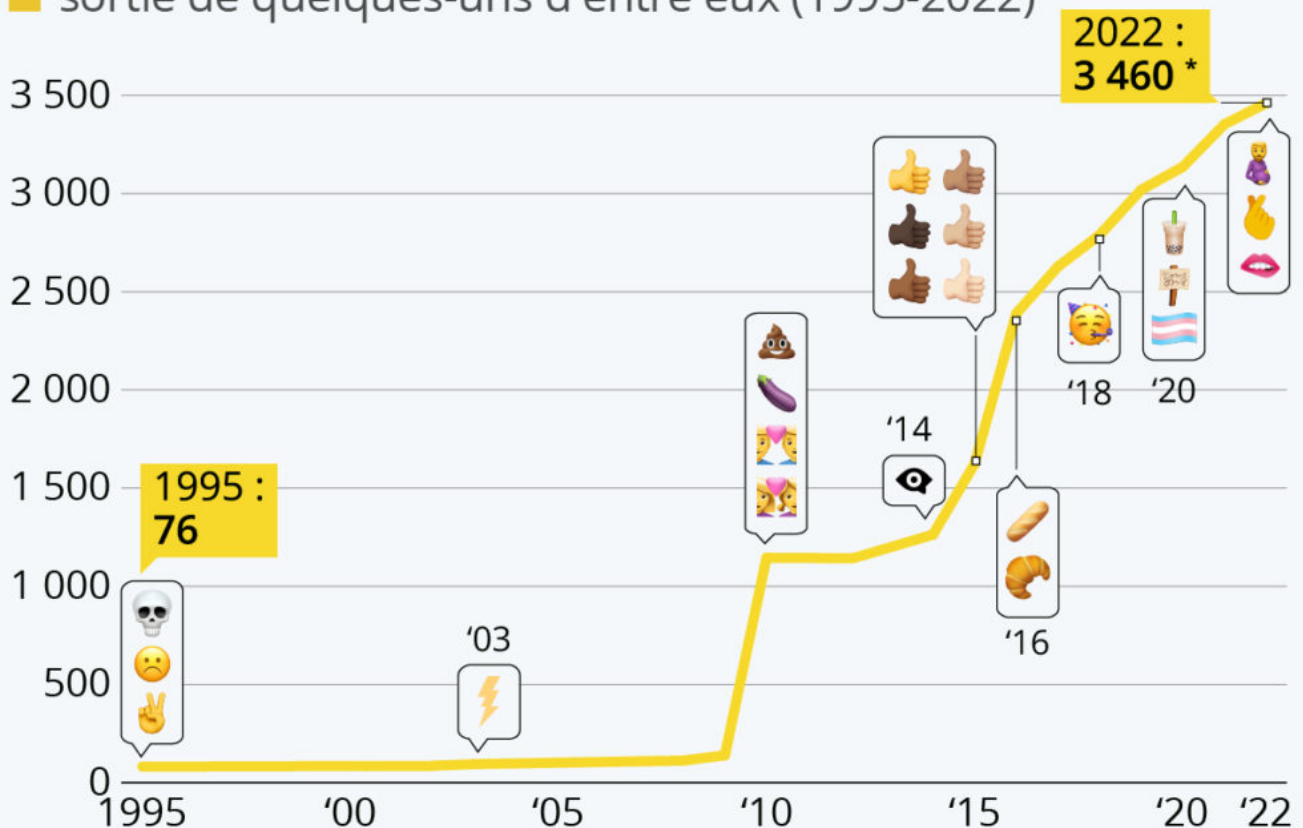
L.M.

Une brève histoire des émojis

Ecrit par le 3 juillet 2026

Une brève histoire des émojis

Évolution du nombre d'émoticônes disponibles et date de sortie de quelques-uns d'entre eux (1995-2022)



* actualisation prenant en compte les candidats annoncés (en date de juin 2021).

Source : Unicode Consortium



D'abord principalement utilisés par les adolescents dans les années 2000, les émojis font maintenant partie de la majorité de nos échanges et sont même de plus en plus courants dans le [cadre professionnel](#). Ces petits pictogrammes utilisés dans nos messages électroniques pour exprimer une émotion ne sortent pas de nulle part : ils sont coordonnés par le Consortium Unicode depuis 1995, date à laquelle les 76 premiers pictogrammes ont été adaptés par l'organisation à but non lucratif. Comme le montre notre

Ecrit par le 3 juillet 2026

graphique, leur [nombre](#) a considérablement augmenté depuis et devrait atteindre 3 460 l'année prochaine, soit 45 fois plus qu'il y a 25 ans, aux débuts de l'ère [Internet](#).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)